

04 | **Zoom**
RAVAL EUROPE

12 | **Interview**
CHRISTOPHE HANSEN

18 | **Focus**
LUXEMBOURG AI EXCELLENCE
AWARDS 2025

34 | **Bold Innovation**
DIAMONDS IN QUANTUM
TECHNOLOGIES AND MEDICINE

36 | **Carte Blanche**
MICHEL WURTH

04

25



TERRASSEMENT TRAVAUX DE VOIRIE TRAVAUX D'INFRASTRUCTURE POUR ZONES INDUSTRIELLES ET LOTISSEMENTS BATTAGE DE PALPLANCHES PAR VIBRO-FONÇAGE PIEUX FORÉS EN BÉTON ARMÉ DÉMOLITIONS MÉTALLIQUES ET DU BÉTON ARMÉ TRAVAUX EN BÉTON ARMÉ FOURNITURE DE BÉTONS PRÉPARÉS



Baatz Constructions Exploitation Sàrl
 1, Breedewues L-1259 Senningerberg
 Tél : 42-92-62-1 www.baatz.lu



Sommaire

02

Éditorial

04

Zoom

Raval Europe

12

Interview

Christophe Hansen

18

Focus

A resounding success for the first Luxembourg AI Excellence Awards

26

Actualités de la FEDIL

FEDIL AI Forum / La FEDIL à la 113^e session de la Conférence Internationale du Travail (CIT) / Jobday FEDIL-ADEM : Une mobilisation pour les anciens salariés de Liberty Steel / FEDIL NIS2 Forum / Conférence : L'intelligence artificielle sur le lieu de travail / RGPD : Le secteur de l'intérimaire montre la voie

32

Bienvenue à nos nouveaux membre

Réunion d'information pour les nouveaux membres de la FEDIL

34

Bold Innovation

Diamonds in quantum technologies and medicine - by Lara Punt

36

Carte Blanche

Et si le Luxembourg m'était conté... - par Michel Wurth

40

Opinion

Robotax : l'innovation n'a pas besoin d'amendes - by Georges Santer

42

Chronique juridique

Car policy : un détail contractuel à ne pas négliger - par Ella Gredie

44

Publi-reportage

46

Caricature

47

Publications & positions de la FEDIL

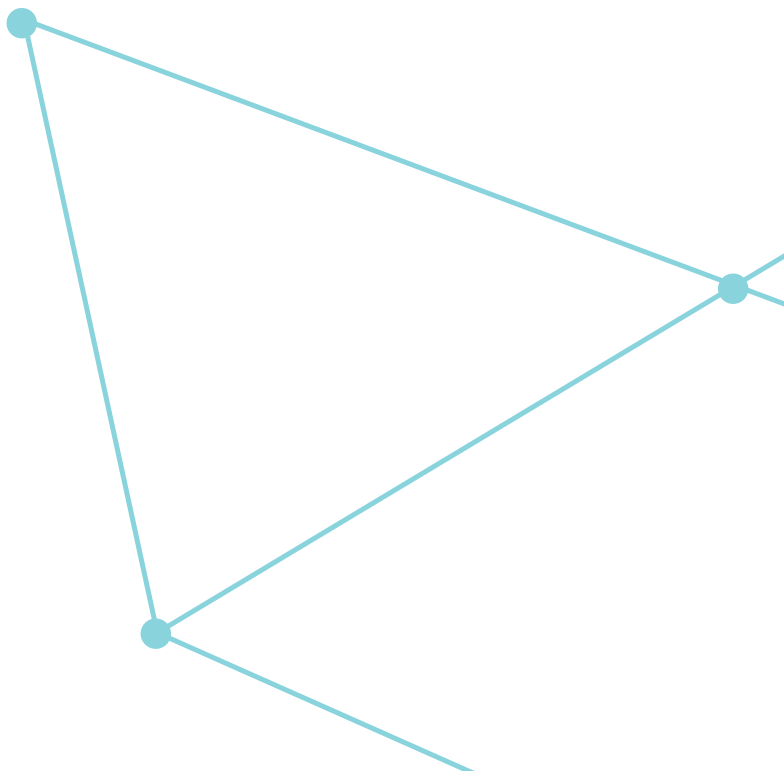
Un parcours de solidarité et de professionnalisation

Le 8 juillet dernier, nous avons pu célébrer les 25 ans de l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) ensemble avec nos partenaires et interlocuteurs politiques. Cet anniversaire représente bien plus qu'un simple bilan : il souligne les avancées significatives réalisées dans la mutualisation des ressources et la professionnalisation accrue de l'action des organisations d'employeurs sur des enjeux majeurs que sont la sécurité sociale, la fiscalité et la politique d'emploi.

Depuis sa création, l'UEL a su rassembler les voix des employeurs, renforçant ainsi la légitimité de notre représentation face aux défis économiques et sociaux. Cette mise en commun d'un certain nombre de missions a permis aux huit organisations membres d'élaborer des stratégies communes et d'optimiser les ressources pour défendre nos intérêts collectifs, témoignant d'une volonté d'agir ensemble pour un avenir meilleur. Les réunions tripartite et d'autres rencontres de haut niveau ont permis à l'UEL de confirmer son rôle de partenaire social sur le plan national.

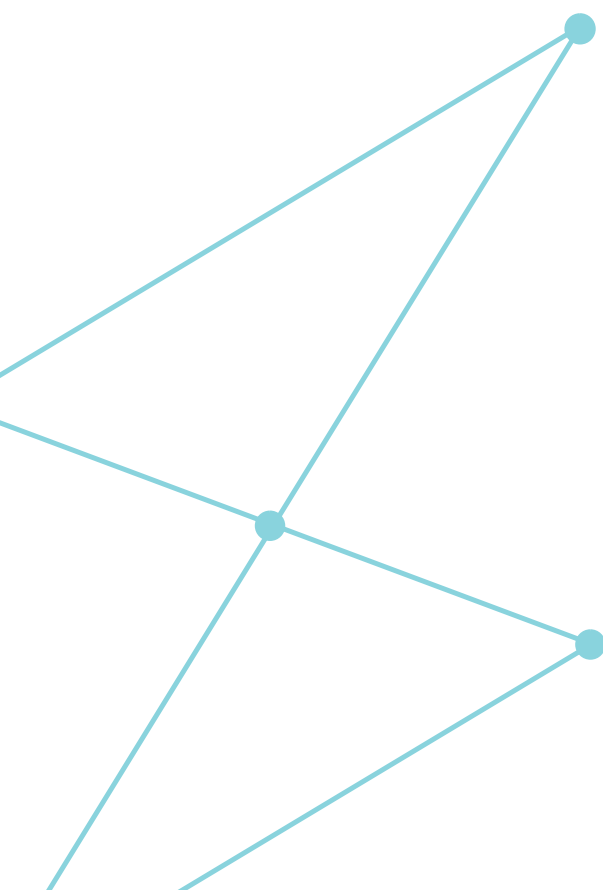
Le bilan tiré par ceux qui ont dirigé l'UEL tout au long de ces années est somme toute positif. Mais on sait tous qu'on ne pourra pas se reposer sur ses lauriers, car sur les chantiers propres à l'UEL, les 25 prochaines années s'annoncent plus complexes et plus difficiles. L'absence de croissance et de création d'emplois rendra le consensus, essentiel pour aborder les défis à venir, plus difficile à atteindre. Le besoin de solutions durables devient urgent, et il est impératif de trouver un chemin dans un dialogue social qui sera sans doute plus exigeant. La relance actuelle des négociations entre le gouvernement et les partenaires sociaux montre aujourd'hui déjà à quel point il est laborieux de trouver, tant soi peu, un dénominateur commun aux positions des différents interlocuteurs.

L'instabilité géopolitique, les efforts accrus nécessaires en matière de défense et la transition énergétique engendrent de nouveaux besoins et ajoutent des couches de complexité à nos discussions. Les enjeux sont considérables : il est crucial de maintenir la compétitivité des entreprises tout en répondant aux nouvelles attentes sociétales.



Les représentants d'entreprises et de travailleurs et les décideurs politiques n'ont pas d'autre choix que de s'engager activement dans un dialogue constructif en faisant preuve d'un état d'esprit innovant pour naviguer dans ces défis. Idéalement, ce dialogue prépare le terrain pour des prises de décision. Mais, s'agissant de sujets politiques traités dans le cadre du dialogue social national, Nicolas Buck, ancien président de l'UEL, a bien rappelé que ni les syndicats, ni l'UEL n'ont la légitimité de revendiquer un rôle de preneur de décisions. Ce rôle incombe au troisième partenaire à la table et à sa majorité parlementaire qui définit notre cadre légal.

Ceci dit, la FEDIL salue les accomplissements de l'UEL et se tient prête à poursuivre ce partenariat précieux avec les autres fédérations et les deux chambres. Unis, nous pourrons transformer les défis en opportunités et construire un avenir prospère pour toutes nos entreprises.



RENÉ WINKIN

Directeur de la FEDIL
rene.winkin@fedil.lu





zoom

RAVAL EUROPE



PÔLE 5
RAVAL

Pole 5	
Date	Activité
12/01/2023	...
13/01/2023	...
14/01/2023	...
15/01/2023	...
16/01/2023	...
17/01/2023	...
18/01/2023	...
19/01/2023	...
20/01/2023	...
21/01/2023	...
22/01/2023	...
23/01/2023	...
24/01/2023	...
25/01/2023	...
26/01/2023	...
27/01/2023	...
28/01/2023	...
29/01/2023	...
30/01/2023	...
31/01/2023	...

RAVAL EUROPE

L'innovation discrète d'un acteur stratégique de la mobilité

Implantée à Bascharage, Raval Europe est l'antenne européenne d'un groupe technologique spécialisé dans les systèmes de ventilation pour réservoirs de carburant et batteries. De start-up industrielle à maillon stratégique de la chaîne de valeur automobile, la filiale luxembourgeoise a su croître au rythme des mutations du secteur.

Fondée en 2002 au Luxembourg, Raval Europe est née de la volonté de sa maison mère israélienne de se rapprocher de ses clients européens. L'entreprise développe, fabrique et commercialise des soupapes et systèmes de contrôle des vapeurs de carburant, devenus essentiels dans la conception moderne des véhicules. À l'époque, pour décrocher le contrat de la plateforme Golf de Volkswagen, s'implanter en Europe était devenu indispensable. Le choix du Grand-Duché, soutenu par l'ancien ministre de l'Économie Henri Grethen, s'est rapidement imposé grâce à la réactivité administrative et aux incitations économiques du pays. La start-up, qui fabrique des produits de haute technicité, a ainsi trouvé son assise au centre de l'Europe, d'autres implantations du groupe se trouvant aux États-Unis et en Chine.

Après cinq années passées dans l'incubateur Ecostart à Foetz, la société a ouvert en 2008 une usine moderne à Bascharage dotée, à ce jour, de 13 lignes d'assemblage hautement automatisées. De 40 collaborateurs à ses débuts, Raval Europe en compte aujourd'hui environ 120. Alors que les activités de R&D restent concentrées au sein de la maison mère, la gamme de produits s'est développée avec l'évolution technologique des voitures et de leurs réservoirs de carburant, avec notamment l'ajout de soupapes pour véhicules hybrides et de « combo-valves ». Aujourd'hui, à l'ère de l'électromobilité, cette progression continue d'être portée par les besoins du marché.

« Nos produits suivent l'évolution des véhicules et intègrent désormais des technologies de plus en plus fines, en particulier dans le domaine des capteurs et de la sécurité des batteries », résume Julian Proffitt, directeur de Raval Europe depuis 19 ans. Récemment, l'offre de Raval a été étendue à des soupapes de sécurité pour batteries électriques ainsi qu'à des produits intelligents, développés en partenariat et destinés au nettoyage de capteurs intégrés de plus en plus petits.

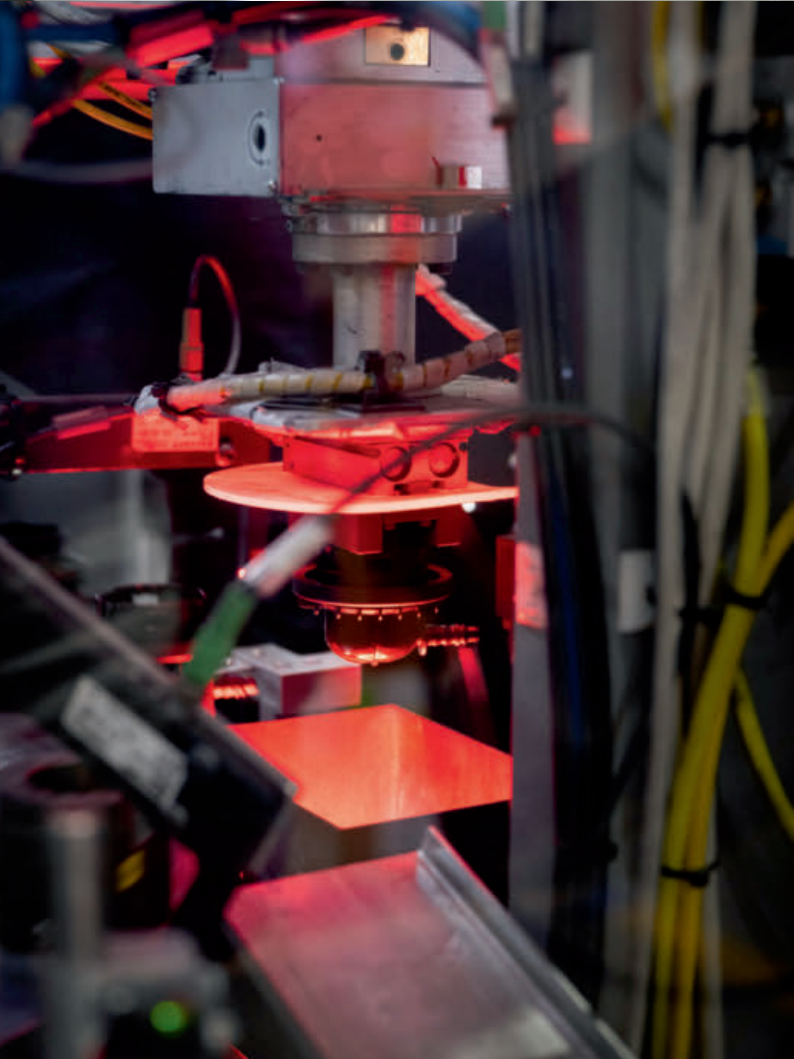
Tous les produits qui quittent l'usine de Bascharage sont soumis à des tests fonctionnels. Car l'entreprise luxembourgeoise se distingue également par ses engagements en matière de qualité et de sécurité. Certifiée IATF 16949, ISO 45001, ISO 14001 et TISAX, elle répond aux normes les plus strictes du secteur automobile. Par ailleurs, la santé, la sécurité et l'environnement sont une priorité absolue dans l'organisation de l'usine.

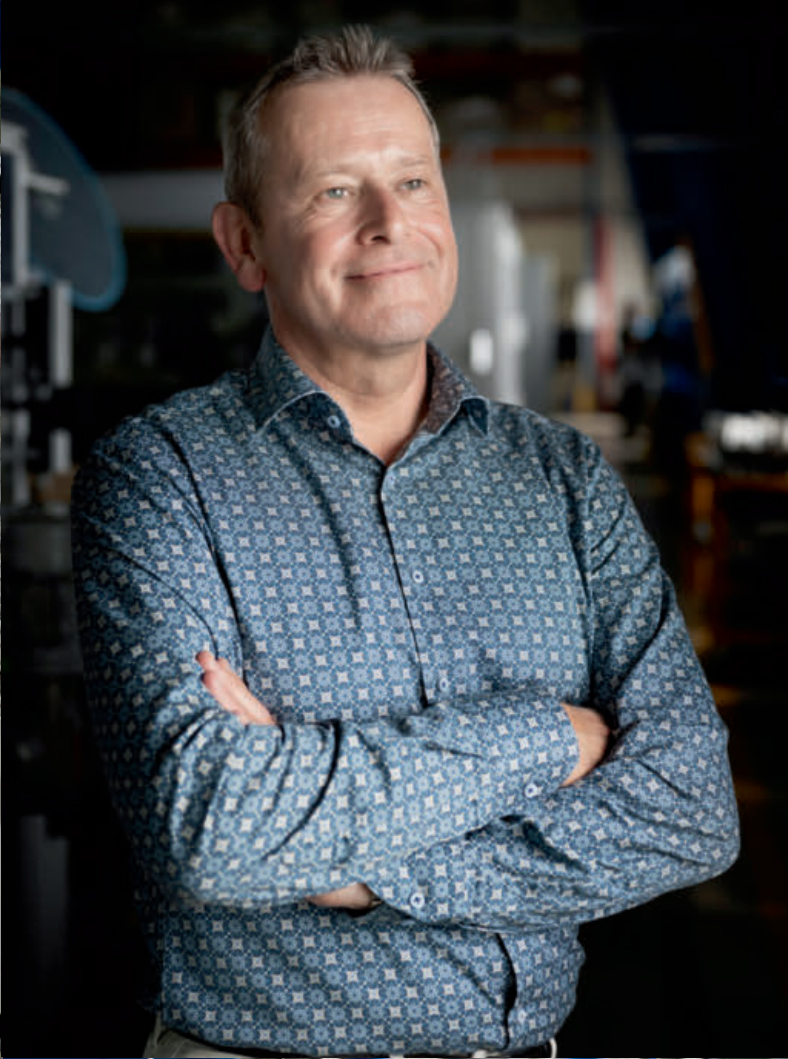
Autre fait notable : 65 % des employés de Raval Europe sont des femmes, dont 80 % travaillent en production - un chiffre remarquable dans ce secteur qui, à l'instar de la plupart des entreprises industrielles, peine à recruter de la main-d'œuvre.

UN SECTEUR AUTOMOBILE EN MUTATION : ENTRE INCERTITUDES ET RELANCE TECHNOLOGIQUE

Au-delà de la trajectoire de Raval Europe, le secteur automobile européen traverse une période charnière. L'inflation des coûts énergétiques, les perturbations géopolitiques, la concurrence asiatique et le durcissement réglementaire composent un environnement en pleine mutation technologique. Julian Proffitt, président de l'ILEA (Association des équipementiers automobiles au Luxembourg) qui est elle-même membre de la CLEPA (European Association of Automotive Suppliers), alerte sur la situation : « L'industrie automobile européenne traverse une période critique. Avec une baisse de 20% de la demande de véhicules au cours des dix dernières années, une intensification de la concurrence mondiale et des réglementations de plus en plus contraignantes, la compétitivité de nos entreprises est menacée. »









La situation reste très incertaine, sachant que les taxes d'importation sur les véhicules et composants automobiles à destination des États-Unis augmentent, dans le meilleur des cas, de 25 %, que la croissance des ventes de véhicules électriques en Europe est bien plus lente que prévu et que la Chine concurrence fortement le segment de marché des petites voitures électriques.

L'Europe peine à trouver l'équilibre entre transition énergétique et maintien de la compétitivité industrielle. La CLEPA plaide d'ailleurs fermement pour une neutralité technologique en ce qui concerne la réduction des émissions de CO₂, ce qui permettrait de promouvoir l'innovation et de garantir que les meilleures solutions, qu'elles soient basées sur des véhicules électriques, des carburants alternatifs ou d'autres technologies émergentes, soient mises en place.

Même si la Commission européenne est réticente à adopter cette approche, elle ne pourra pas se permettre de ne pas soutenir un secteur qui est un réel moteur économique, dont dépendent 13 millions d'emplois en Europe et qui consacre chaque année entre 70 et 75 milliards d'euros à la recherche et au développement.

« Nous ne sommes aucunement opposés aux exigences climatiques ou sociales, mais elles doivent rester réalistes pour les industriels. Il est fondamental de faire fonctionner le marché unique pour en tirer tout son potentiel », souligne Julian Proffitt.

Et le défi est double : poursuivre la production thermique actuelle tout en investissant massivement dans de nouvelles technologies, le tout dans une conjoncture où les coûts de l'énergie et de la main-d'œuvre pèsent lourd. Un effort considérable à mener dans un contexte où la productivité devient un facteur décisif et où l'innovation est la seule voie vers la résilience.

LE LUXEMBOURG : UNE BASE À PÉRENNISER

Julian Proffitt se félicite que les équipementiers automobiles implantés au Luxembourg, tels que IEE, Goodyear, BorgWarner, Webasto ou Cebi, continuent en général d'investir fortement en R&D, que ce soit en matière d'électrification, d'automatisation ou d'intelligence artificielle.

Pour Raval Europe, il s'agit de pérenniser son implantation au Grand-Duché en s'adaptant au marché et en trouvant de nouveaux débouchés. C'est aussi en participant à des salons spécialisés comme le récent Battery Show Europe et l'EV Tech Expo 2025 à Stuttgart que Raval entend explorer de nouvelles opportunités, entre autres dans le secteur des poids lourds, et nouer des contacts avec de nouveaux clients. Dans ce sens, l'association européenne CLEPA œuvre aussi à mettre en relation les différents acteurs européens.

Fidèle à sa devise '*Every challenge is an opportunity*', l'entreprise continue d'incarner une certaine vision de l'industrie : agile, spécialisée et ancrée dans la transformation durable de la mobilité.

Article :

LAURENCE KAYL

Responsable communication à la FEDIL

laurence.kayl@fedil.lu

Photos :

ANN SOPHIE LINDSTRÖM



A man with short brown hair, wearing a dark blue pinstripe suit, a white shirt, and a red patterned tie, is speaking at a podium. He is looking slightly to his left. A microphone is in front of him. On the podium, there are two glass bottles of water and a glass. A name tag is visible on his lapel. The background is a solid blue color.

Interview

CHRISTOPHE HANSEN

Commissaire européen à l'agriculture et à l'alimentation

« Nous avons lancé un « choc de simplification » ambitieux pour alléger la complexité réglementaire perçue comme excessive »

Monsieur le Commissaire, dans une interview accordée à L'Écho des entreprises en octobre 2021 - alors que vous étiez député européen et coordinateur PPE en commission du commerce international, vous plaidez pour l'« Open Strategic Autonomy » comme réponse aux leçons de la pandémie. Aujourd'hui, face à la perspective de nouveaux droits de douane américains et à des tensions géopolitiques persistantes, cet appel à « agir en unité » est mis à l'épreuve. Comment la Commission entend-elle défendre les intérêts européens et l'intégrité du marché intérieur, tout en recherchant une solution négociée avec Washington ?

Le secteur agroalimentaire est confronté à des défis de taille et opère dans un environnement de plus en plus imprévisible. Comme vous l'avez souligné, les négociations avec les États-Unis se poursuivent.¹

Le partenariat transatlantique repose sur une histoire commune et des liens solides. Pendant des décennies, il a été la pierre angulaire de la paix, de la sécurité et de la croissance économique. Nous sommes actuellement à un tournant, et l'UE est déterminée à maintenir un engagement pragmatique et un partenariat étroit avec les États-Unis. Cela profitera aux citoyens des deux côtés de l'Atlantique ainsi qu'à la stabilité et à la sécurité mondiales. Dans le même temps, nous défendrons bien sûr nos intérêts et nos valeurs, si nécessaire.

Dans la Vision pour l'agriculture et l'alimentation que j'ai présentée en février 2025, j'ai présenté l'engagement de travailler à plus de réciprocité avec nos partenaires commerciaux concernant nos normes de production, notamment en ce qui concerne les pesticides et le bien-être animal. Nous travaillons dans ce sens avec nos partenaires internationaux et les organisations internationales compétentes pour améliorer la mise en œuvre des engagements internationaux existants, et accroître l'ambition de nos partenaires.

Enfin, nous devons continuer à promouvoir nos exportations. Nous pouvons déjà être fiers: l'UE est le plus grand exportateur de produits agroalimentaires au monde. En 2024, nous avons un solde commercial positif de 64 milliards d'euros pour ce secteur. En juin, j'ai eu le plaisir de mener une visite de haut niveau au Japon accompagné d'une délégation record de plus de 100 d'entreprises, comprenant notamment des représentants du secteur viticole et laitier du Luxembourg. Cela avait pour but de renforcer notre présence sur ce marché important et demandeur de produits européens. Ma prochaine mission devrait avoir lieu au Brésil à la fin du mois d'octobre.

En tant que député européen, vous avez affirmé que « l'Union ne peut atteindre une autonomie véritable qu'en s'intégrant dans un réseau dense d'accords commerciaux et de partenariats bilatéraux, plurilatéraux et multilatéraux ». En tant que Commissaire européen à l'Agriculture, vous soutenez l'accord commercial entre l'Union européenne et le Mercosur - comme le fait d'ailleurs le gouvernement luxembourgeois -, malgré l'opposition marquée de nombreux agriculteurs européens. Donc, vous estimez que les opportunités d'exportation pour les produits européens et la diversification des sources d'approvisionnement prévalent sur les risques de concurrence déloyale et sur un impact environnemental potentiel de l'accord ? De manière générale, dans un monde géopolitiquement incertain, la diversification des flux commerciaux et d'investissement est devenue un pilier de la résilience européenne. Quels leviers concrets la Commission mobilisera-t-elle pour approfondir nos relations avec des partenaires établis ?

Tout d'abord, je tiens à souligner que je ne suis pas là pour dire aux agriculteurs comment penser, ni changer leur opinion. Ce que je peux faire en tant que Commissaire à l'agriculture et à l'alimentation, c'est tout d'abord présenter la réalité et les faits de cet accord tels qu'ils sont et laisser chacun se faire sa propre opinion à ce sujet.

¹ Les propos ont été recueillis le 4 juillet 2025.

Il est aussi important de mentionner que de nombreux autres facteurs se sont accumulés et ont conduit à la frustration et à la colère des agriculteurs. L'année dernière, lorsqu'ils ont manifesté, leurs trois principales revendications étaient : des revenus équitables, moins de bureaucratie et une concurrence plus loyale au niveau mondial. Depuis le début de mon mandat, j'ai agi rapidement pour commencer à fournir une réponse à ces trois points et aux attentes légitimes de nos agriculteurs.

L'accord UE-Mercosur est politiquement et économiquement important pour l'UE. Dans le climat géopolitique complexe d'aujourd'hui, il est essentiel de conclure de nouveaux accords commerciaux afin de créer un environnement stable, non seulement pour nos agriculteurs mais aussi pour nos consommateurs, et surtout fondé sur des règles pour le commerce agroalimentaire. Notre réseau d'accords de libre-échange, 42 accords préférentiels couvrant 74 pays, constitue un atout précieux, surtout dans ces temps incertains. Nous devons tirer parti de ce réseau d'accords commerciaux et diversifier davantage nos relations commerciales. Cela nous permettra d'ouvrir de nouvelles opportunités d'exportation, tout en réduisant notre dépendance envers certains pays ou produits.

Je suis convaincu que l'accord UE-Mercosur est un accord équilibré qui prend en compte les besoins de nos secteurs agricoles sensibles. Ces derniers, par exemple la viande bovine, la volaille et le sucre, ont été protégés par des quotas bien calibrés et limités. Nos portes ne sont pas grandes ouvertes. Et cet accord peut aussi offrir des possibilités d'exportations à nos secteurs laitiers, vins et spiritueux, pour notre huile d'olive et d'autres produits agroalimentaires de grande valeur de l'UE tels que le malt, les chocolats et les sucreries. En outre, l'accord protégera 344 indications géographiques de l'UE.

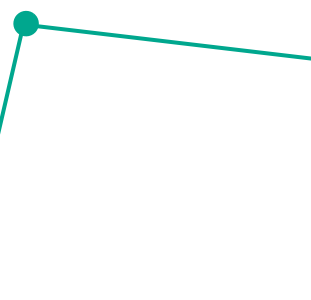
L'accord comprend également des engagements forts en matière de protection de l'environnement et de lutte contre la déforestation. L'Accord de Paris pour lutter contre le changement climatique est un élément essentiel de l'accord de partenariat UE-Mercosur et son non-respect peut entraîner la suspension partielle ou totale de l'accord. Avoir un tel partenariat nous permet d'avancer sur de tels engagements.

La Commission européenne a adopté en février 2025 une proposition législative dite "Omnibus" visant à rationaliser ou ajuster un ensemble de textes, notamment dans les directives CS3D (devoir de vigilance), CSRD (reporting de durabilité) et la taxonomie verte. Une telle approche est désormais également envisagée pour le numérique et attendue dans le domaine agricole, notamment à la lumière des demandes de simplification formulées dans le secteur agricole. Quelle est votre position sur cette approche transversale de la législation européenne ? Est-elle adaptée aux enjeux spécifiques des différents acteurs économiques ? Comment la Commission s'assurera-t-elle qu'il en résultera une réduction mesurable des charges administratives, par exemple via des objectifs chiffrés et concrets ? Quelles garanties la Commission peut-elle offrir pour empêcher les États membres d'ajouter des exigences supplémentaires lors de la transposition ?

La simplification est en effet une des priorités politiques de notre mandat à la Commission. Moins de formalités administratives et de rapports, davantage de confiance, une meilleure application de la législation et des autorisations plus rapides, de sorte qu'il s'agisse d'une approche véritablement transversale.

Cela ne signifie pas de déréglementer, mais plutôt veiller à ce que les règles soient adaptées à leur finalité, rendues plus simples et moins contraignantes. Nous veillons à ce que la Commission réponde réellement aux préoccupations mises en évidence par les parties prenantes, en ayant au moins deux dialogues par an sur la mise en œuvre de nos politiques afin d'aligner la mise en œuvre avec les réalités de terrain.

Dans la Vision sur l'agriculture et l'alimentation, nous avons souligné la nécessité de simplifier la Politique agricole commune (PAC) et les autres politiques ayant un impact sur l'activité agricole. Les agriculteurs sont des entrepreneurs de terrain aux défis multiples et ne devraient pas supporter de charges administratives ou réglementaires inutiles.



Le coût annuel moyen des tâches administratives d'un agriculteur dans l'UE s'élève à 1.230 euros. Ce n'est pas normal ! D'autant plus que leurs revenus sont en moyenne bien plus bas que le revenu dans le reste de l'économie. Nous avons présenté, le 14 mai, un paquet de mesures de simplification ciblant les charges administratives, les contrôles, la mise en œuvre des plans stratégiques nationaux et les investissements du secteur. Nous avons aussi proposé le renforcement de la gestion des crises.

Avec nos propositions, les agriculteurs de l'UE pourraient économiser jusqu'à 1,58 milliard d'euros par an et les administrations nationales 210 millions d'euros.

Dans le courant de l'année, la Commission proposera d'autres mesures de simplification dans d'autres domaines d'action que la PAC, qui devront bénéficier aux agriculteurs, aux entreprises du secteur alimentaire et au secteur de l'alimentation animale.

La Commission a présenté le 21 mai dernier sa nouvelle stratégie pour un marché intérieur « simple, fluide et fort ». Si nous saluons globalement cette communication, elle nous semble toutefois manquer d'engagements concrets. Comment la Commission entend-elle garantir une mise en œuvre effective de ses objectifs ? Envisagez-vous, par exemple, de définir des indicateurs de performance ou des cibles mesurables en matière d'intégration économique ?

Aujourd'hui, trop d'obstacles freinent le marché unique. Avec la stratégie pour le marché unique que mon collègue Stéphane Séjourné a présentée le 21 mai, nous avons mis en avant une nouvelle méthode pour dynamiser notre marché unique et le rendre plus fluide, plus simple, et donc plus fort.

La stratégie vise en priorité à démanteler les « Terrible Ten », c'est-à-dire les dix barrières les plus nuisibles, avec des mesures sectorielles précises, assorties de calendriers clairs pour chaque action.

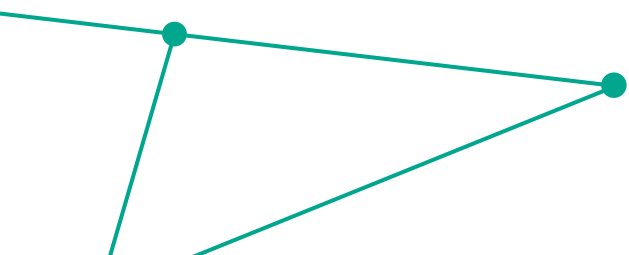
Nous avons lancé un « choc de simplification » ambitieux pour alléger la complexité réglementaire perçue comme excessive. Ce plan repose sur une série de paquets omnibus visant à simplifier l'acquis de l'UE. Le marché des biens bénéficiera d'un renforcement du cadre législatif ainsi que d'un effort d'harmonisation des règles d'emballage, d'étiquetage et de gestion des déchets. La Commission agira pour mieux coordonner les autorités de surveillance du marché à l'échelle de l'UE afin de prévenir les abus venus de l'extérieur.

Concernant le marché des services, la stratégie prévoit des réformes ciblées dans plusieurs secteurs clés et facilitera la reconnaissance des qualifications via des outils numériques. Un nouvel outil en ligne simplifiera l'identification du statut des PME. Enfin, la numérisation est au cœur de cette stratégie : l'objectif est de remplacer les démarches sur support papier par un marché fondé sur les données.

La Commission prévoit de renforcer le contrôle et les sanctions liées aux barrières injustifiées à l'horizon 2026. Or, la levée de ces barrières reste un besoin immédiat pour les entreprises. Ce décalage ne risque-t-il pas de compromettre la capacité de la stratégie à produire des résultats tangibles dès le court terme ?

La Commission déploiera progressivement les initiatives prévues dans la stratégie au cours des prochaines années, en assurant une mise en œuvre étalée et cohérente.

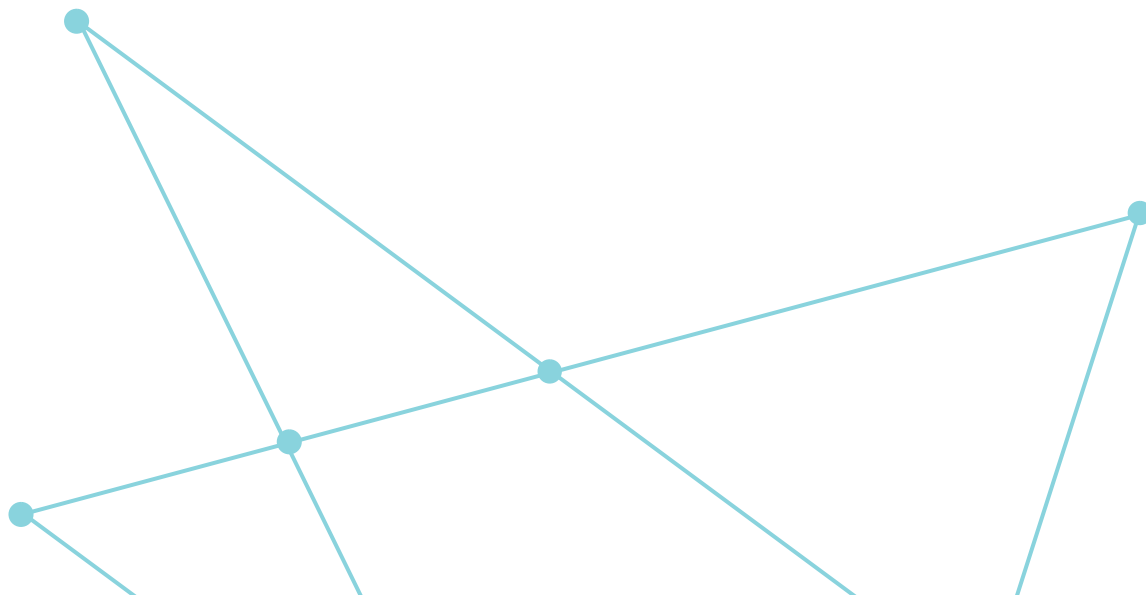
Nous mobilisons dès aujourd'hui tous les outils dont nous disposons : dispositifs d'application préventifs, collaboratifs et correctifs, déjà en place pour lever les barrières de manière plus immédiate. Pour ce qui concerne nos outils numériques existants, nous continuons également à travailler sur leur mise en œuvre efficace. Le développement du marché européen est une responsabilité partagée de la Commission et des États membres. Avec son orientation claire et son appel fort à un engagement politique accru par les États membres, la stratégie vise à insuffler le dynamisme nécessaire à cette démarche.





Le secteur de l'industrie agroalimentaire luxembourgeois, bien que modeste en taille à l'échelle européenne, joue un rôle stratégique en matière de souveraineté alimentaire, de circuits courts et de valorisation des productions locales. En tant que Commissaire européen à l'Agriculture et originaire du Luxembourg, comment évaluez-vous les défis spécifiques auxquels fait face cette industrie – notamment en matière de compétitivité, de transformation durable et d'accès aux marchés? Quels leviers européens peuvent être mobilisés pour soutenir ce secteur dans un environnement de plus en plus concurrentiel et normatif?

Le secteur agroalimentaire européenne est un secteur très dynamique, et le Luxembourg y contribue grâce notamment à son secteur laitier, à la production de viande, aux brasseries, etc. Même si cette industrie ne représente qu'un très faible pourcentage d'emploi dans le pays, elle est nécessaire pour contribuer à la souveraineté alimentaire, si importante dans le contexte géopolitique actuel. Cependant, le secteur fait face à un marché de taille limitée, avec des entreprises qui rivalisent difficilement avec leurs concurrents européens. La transition climatique et environnementale de ce secteur est primordiale au Luxembourg, et plus particulièrement au vu de la grande place qu'occupe l'élevage dans la production agricole.



La Vision pour l'agriculture et l'alimentation recense les différents leviers qui peuvent assurer la compétitivité et la durabilité à long terme des secteurs agricoles et agroalimentaires en Europe. Pour citer quelques exemples qui peuvent particulièrement s'appliquer aux entreprises luxembourgeoises, les aides aux investissements financés par la Politique agricole commune (PAC) peuvent favoriser la compétitivité et la création de valeur ajoutée de nos entreprises. Le financement de l'innovation technologique et de la recherche peut permettre de développer des filières agricoles nouvelles ou de réduire les émissions de gaz à effet de serre pour des entreprises agroalimentaires plus durables. Le développement des circuits courts permet de garantir des prix plus équitables aux agriculteurs et transformateurs et des produits frais et saisonniers pour les consommateurs. Enfin, la Commission renforcera sa politique de promotion et j'accompagnerai personnellement les entreprises désireuses de s'ouvrir à l'export.

L'industrie agroalimentaire est fortement dépendante des ressources en eau qui sont de plus en plus sous pression par les conséquences du changement climatique. Ces tensions s'accroîtront avec l'émergence des technologies d'avenir comme la production d'hydrogène vert par électrolyse, la fabrication de semi-conducteurs, etc. qui exigent d'importants volumes d'eau. Comment la Commission envisage-t-elle de garantir un accès équitable et durable à la ressource en eau pour les filières agroalimentaires, tout en répondant aux exigences environnementales et climatiques croissantes ?

L'agriculture dépend fortement de l'eau. L'UE est de plus en plus touchée par le stress hydrique, étant donné que la pénurie d'eau est encore exacerbée par le changement climatique. Nous devons anticiper les futures irrégularités en matière de climat et d'eau - et en particulier la pénurie d'eau dans de nombreuses régions - et veiller à ce que notre secteur reste viable et durable pour les 20 ou 30 prochaines années et à ce que les jeunes agriculteurs aient un avenir dans toutes les régions.

La stratégie de résilience dans le domaine de l'eau, récemment publiée, vise à garantir un accès équitable et durable aux ressources en eau pour tous les citoyens et met l'accent sur la restauration et la protection du cycle de l'eau, la garantie d'une eau propre et abordable et l'assainissement, et la promotion d'une économie intelligente dans le domaine de l'eau.

En ce qui concerne le secteur primaire, la PAC joue un rôle central dans le soutien des agriculteurs à la transition vers une production plus durable et plus résiliente au changement climatique, grâce à un large éventail d'outils permettant aux États membres d'adapter leurs interventions en fonction de leurs besoins individuels. Mais la PAC à elle seule n'est pas suffisante. Les besoins d'investissement dans le secteur vont bien au-delà de ce que la PAC ou le budget européen peuvent financer.

Nous devons intensifier la transition vers une agriculture intelligente dans le domaine de l'eau. Les services de conseil, le partage de connaissances, la numérisation, la recherche et l'innovation peuvent continuer à soutenir cette démarche. Les solutions pour l'avenir combinent approches fondées sur la nature et approches technologiques, ainsi que des investissements plus ciblés : l'agriculture de précision, la numérisation et les solutions d'irrigation innovantes, comme les systèmes intelligents d'irrigation.



focus

A resounding success for the first Luxembourg AI Excellence Awards

The first **Luxembourg AI Excellence Awards** ceremony was held on 17 June 2025 as part of the NEXUS Luxembourg 2025 conference at Luxexpo The Box, in the presence of Elisabeth Margue, Minister Delegate to the Prime Minister for Media and Connectivity. Moderated by Céline Tarraube, Advisor Digital & Innovation at FEDIL, and Fateh Amroune, Luxembourg AI Factory Lead at Luxinnovation, and introduced by Jean-Louis Schiltz, Vice-President of FEDIL, the event was attended by numerous guests, members of the jury and the winners of this first edition 2025.

Initiated by FEDIL, in partnership with Luxinnovation and with the support of the Chamber of Commerce, this competition aims to celebrate excellence in artificial intelligence in Luxembourg. It honours bold innovative projects, significant technological breakthroughs and concrete applications of AI for the benefit of the economy, society or the environment.

No fewer than 55 projects were submitted for this inaugural edition. Following a thorough evaluation by a panel of experts from both the public and private sectors, four awards and a "Coup de Coeur" distinction were conferred for outstanding projects, which you can explore in the subsequent pages.

Fully meeting the criteria set out in the Awards rules, the winning projects were selected on the basis of their innovative and original nature, their demonstrated use of AI technologies, their effective implementation and their potential impact, whether economic, societal or environmental.

Emmanuel Vivier, chairman of the jury and co-founder of the HUB Institute, praised the enthusiasm generated by this first edition of the Luxembourg AI Excellence Awards: "Among the 55 private sector companies that submitted their applications, we find start-ups, SMEs as well as large established players, from all fields of activity. This confirms that artificial intelligence affects all economic players."

Minister Elisabeth Margue emphasised the excellence and dynamism of the national AI ecosystem: "These innovative projects illustrate the ability of our companies to integrate artificial intelligence into their research, development and innovation processes. It is a key driver of competitiveness, helping to strengthen the Luxembourg economy."

On the strength of this first success, FEDIL, Luxinnovation and the Chamber of Commerce have already announced their intention to repeat the experience with a next edition planned for 2026.

The organisation of the Luxembourg AI Excellence Awards is part of a host of FEDIL initiatives, including, among others, the AI Forum, the survey on AI and generative AI in industry, its position on and contribution to Luxembourg's national artificial intelligence strategy and its opinion on draft law 8476 (implementation of the AI Act), thus putting topics related to artificial intelligence at the top of its agenda.

FEDIL and Luxinnovation would like to thank the jury of this first edition for their commitment and sound judgement:

- Emmanuel Vivier, Hub Institute (President)
- Francesco Ferrero, LIST
- Thomas Friederich, EarthLab
- Sophie Klecker, Ministry of the Economy
- Philippe Linster, House of Startups
- Anne-Catherine Ries, SMC
- Georges Schmit
- Emilia Tantar, Black Swan
- Lily Wang, Expon Capital
- Sébastien Wiertz, Paul Wurth Incub



LUXEMBOURG AI EXCELLENCE AWARD 2025 IN THE "AI ADOPTION" CATEGORY

Fischer S.A. for the project "AI-enhanced order management".

Fischer, founded in Luxembourg in 1913, is a network of 70 bakeries operating in Luxembourg and France. Every day, sales teams must place orders for over 400 product references - a real operational challenge. Traditional methods, based solely on human experience, can lead to stockouts at the end of the day or, conversely, to excess stock and waste. Finding no commercial tool truly suited to its needs, Fischer developed - in partnership with Resultance - an AI-based order recommendation system. This system predicts daily demand and recommends optimal order quantities for each product and each point of sale. Key challenges addressed included reconstructing historical demand, forecasting at a granular level, managing a highly diverse product range, and integrating with the existing point-of-sale system. Tested in 10 stores, the solution led to a 4% increase in sales and a 1.5% reduction in waste. It is currently being rolled out across the entire network, with an expected return on investment within three months.

Learn more about the project - scan the code below to watch the video :



LUXEMBOURG AI EXCELLENCE AWARD 2025 IN THE "AI FOR INDUSTRY EXCELLENCE" CATEGORY

Cebi International S.A. & DataThings S.A. for the "Predictive" project

Cebi launched its Industry 4.0 journey in 2018 to overcome manufacturing inefficiencies, paper-based process and disconnected production machines. In partnership with DataThings and the SnT of the University of Luxembourg, the company developed its own smart manufacturing platform: Predictive, an AI-powered operational digital twin. It integrates real-time data from production, energy, maintenance, and quality, helping teams anticipate issues and optimize efficiency. Built on DataThings' GreyCat® technology, Predictive enables fine-grained traceability and dynamic quality control based on environmental conditions. It also identifies the most suitable machine configurations based on historical data, reducing setup times and improving product quality. First deployed in Luxembourg in 2023, Predictive is now rolled out globally across all Cebi plants worldwide. This Luxembourg-made technology demonstrated rapid return on investment: up to 60% scrap reduction in just six months, 20% boost in Overall Equipment Effectiveness (OEE) within the first year, and significant manufacturing costs savings. The system continues to evolve with new AI features, incorporating sustainability metrics and being prepared for commercialization in other industries.

Learn more about the project - scan the code below to watch the video :



LUXEMBOURG AI EXCELLENCE AWARD 2025 IN THE "AI FOR SUSTAINABLE BUSINESS" CATEGORY

Luxscan Technologies S.à r.l. for the project "AI vision systems for primary transformation in the wood industry"

The AI-powered transverse wood scanner project developed by Luxscan Technologies integrates advanced AI into a next-gen scanner to assess and classify timber in real-time during transversal transport. Combining traditional scanning hardware with deep learning models, it detects, segments, and classifies wood features with unprecedented speed and precision. Unlike longitudinal systems, this transverse scanner enables very high speeds. Trained on vast datasets, the AI makes real-time decisions on defect detection for sorting, cutting, or rerouting lumber, enhancing yield and quality. Deployed directly on the scanner, it ensures instantaneous grading without cloud latency. This innovation boosts efficiency and more importantly, reduces waste in the wood industry.

Learn more about the project - scan the code below to watch the video :



LUXEMBOURG AI EXCELLENCE AWARD 2025 IN THE "AI INNOVATION EXCELLENCE" CATEGORY

Data Design Engineering S.à r.l. for the project "Intelligence on Edge Device Offline AI Technology"

Data Design Engineering (DDE) introduces On Edge Device Offline AI Technology, embedding AI models within robots and unmanned equipment for autonomous operations even offline. Utilizing compressed Large Multi-Model (LMM) AI systems, it supports real-time decision-making, planning, and human interaction without cloud reliance. Core capabilities include SWARM AI, high AI model density integration, AI-driven sensor fusion, collision avoidance, offline SLAM, autonomous navigation, and domain-specific language models. Security features encompass code obfuscation, key distribution, hardware security modules, and physical tamper detection. Applications span drones, AGVs, satellites, ground systems, unmanned vessels, mobile robots, and more. Benefits include true offline autonomy, ultra-high AI model density, versatility across industries, security-first architecture, and AI-driven sensor fusion. The All-in-One AI Chip delivers seamless integration of various AI models, maximizing AI model capacity per chip with minimized computational needs and cost footprint.

Learn more about the project - scan the code below to watch the video :



JURY'S COUP DE COEUR

Neon Internet for the "LetzAI" project

LetzAI is a creative platform that allows you to generate images of anything you know, simply by tagging it in a text. Users can personalize their experience by adding AI models to the community, including themselves, their products, or their unique artistic styles. An AI model acts as a digital clone, trained on your images to generate new pictures by tagging its unique name in prompts. LetzAI's AI taxonomy system, an "AI Token Factory," links unique tokens to curated datasets, serving as a data backbone for AI applications. Currently supporting image content, LetzAI's opt-in methodology can extend to video, audio, or voice. LetzAI's image quality is top-tier, ensuring consistent images across generations. Other features include upscaling, API access, and several powerful image editing tools for virtual try-ons. On LetzAI, brands maintain control over their IP. LetzAI's user-focused configuration allows unprecedented control over representations and allows anyone to generate any niche item. Built as a social network, users can engage with the community by sharing and adding their own AI models and generated images.

Article :

LAURENCE KAYL

Responsable communication à la FEDIL

laurence.kayl@fedil.lu

Photos :

ANN SOPHIE LINDSTRÖM



Actualités de la FEDIL

FEDIL AI FORUM

12 June 2025

On 12 June 2025, FEDIL hosted the 5th edition of its AI Forum, bringing together key stakeholders from Luxembourg's digital innovation landscape to explore the evolving intersection of regulation, infrastructure, and applied AI. The event opened with remarks from Céline Tarraube, Adviser Digital & Innovation at FEDIL, who emphasized the importance of cross-sector collaboration in shaping a trustworthy and competitive AI ecosystem.

A central theme of the forum was the RE.M.I. initiative: "Regulation Meets Innovation", presented by David Benhamou of the CNPD. This initiative aims to operationalize the AI Act through regulatory sandboxes, enabling AI providers to test and validate systems under real-world conditions while receiving legal guidance. The CNPD's approach underscores Luxembourg's commitment to fostering innovation while ensuring compliance and fundamental rights protection.

The Luxembourg AI Factory, introduced by Stefano Pozzi Mucelli of Luxinnovation, showcased its mission to support companies across the AI maturity spectrum. With €126 million in investment and a focus on finance, green economy, cybersecurity, and space, the Factory is positioning itself as a one-stop shop for AI services, talent development, and access to high-performance computing via MeluXina.

Highlighting the infrastructure backbone, Filipe Pais of LuxProvide presented MeluXina's capabilities in powering AI use cases, from renewable energy forecasting to autonomous satellite operations, demonstrating Luxembourg's readiness to support data-intensive innovation.

Closing the forum, Ralf Hustadt of NTT DATA explored the rise of Agentic AI, where autonomous AI agents are transforming business processes through intelligent orchestration and decision-making. His insights reflected a broader trend: AI is no longer just a tool, it is becoming a strategic partner.

The forum reaffirmed FEDIL's role as a catalyst for dialogue and action in Luxembourg's AI journey, bridging policy, technology, and enterprise.

ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL (OIT) : LA FEDIL À LA 113^e SESSION DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DU TRAVAIL (CIT)

Du 5 au 16 juin 2025

À l'occasion de la 113^e session de la CIT qui s'est tenue à Genève du 5 juin au 16 juin 2025, des représentants des gouvernements, des salariés et des employeurs de 187 États membres de l'OIT se sont réunis pour débattre et échanger sur des questions liées au monde du travail. En tant que représentante des employeurs, la FEDIL a fait partie de la délégation luxembourgeoise.

À la session de la Conférence de 2025, les délégués des gouvernements, des employeurs et des travailleurs se sont penchés sur d'importantes questions du monde du travail, telles que de nouvelles normes internationales sur la protection des travailleurs contre les dangers biologiques dans le milieu de travail, le travail décent dans l'économie des plateformes et des approches innovantes pour promouvoir des transitions de l'économie informelle vers l'économie formelle.

Lors de la 113^e session de la Conférence, le ministre du Travail Georges Mischo a participé au Forum annuel de la Coalition mondiale pour la justice sociale. Dans le cadre de ce Forum, il est intervenu lors de la conversation entre partenaires portant sur le sujet de l'économie des droits humains.



JOBDAY FEDIL-ADEM : UNE MOBILISATION POUR LES ANCIENS SALARIÉS DE LIBERTY STEEL

20 juin 2025

La FEDIL, en partenariat avec l'ADEM, a organisé le 20 juin 2025 un Jobday exceptionnel dans les locaux de la Chambre de Commerce, dédié aux anciens salariés de l'entreprise Liberty Steel, récemment mise en faillite. Cette initiative s'inscrit dans une volonté commune de soutenir activement la réintégration professionnelle de ces travailleurs expérimentés.

L'événement a rassemblé 28 entreprises membres de la FEDIL, venues à la rencontre de plus de 100 anciens salariés de Liberty Steel. Ces derniers présentaient des profils techniques variés : ingénieurs, techniciens (BAC/BTS), détenteurs de DAP techniques, ainsi que des professionnels non qualifiés mais expérimentés.

Le format du Jobday, basé sur des entretiens courts de 5 minutes, a permis des échanges dynamiques et ciblés. Plusieurs employeurs ont d'ores et déjà entamé des processus de recrutement, certains candidats ayant été conviés à des seconds entretiens dans les jours suivants.

Ce Jobday s'inscrit dans le cadre du programme « Entreprises, partenaires pour l'emploi », conclu entre l'Union des Entreprises Luxembourgeoises (UEL) et le gouvernement. Il témoigne de l'engagement de la FEDIL à accompagner les transitions professionnelles et à répondre aux besoins en main-d'œuvre dans l'industrie luxembourgeoise.



FEDIL NIS2 FORUM

25 juin 2025

On 25 June 2025, FEDIL welcomed a full house for the 5th edition of its NIS2 Forum, confirming the growing importance of cybersecurity and regulatory readiness across Luxembourg's digital economy. The event brought together a wide range of concerned entities for a forward-looking exchange on the implementation of the NIS2 Directive that combined regulatory updates with practical tools and case studies.

A keynote by Asmaa Ouraini from the Institut Luxembourgeois de Régulation (ILR) focused on supply chain security under NIS2. She illustrated how third-party vulnerabilities, ranging from outdated software to compromised insiders, can ripple across ecosystems. She shared the best practices and actionable tips as well, to help entities get started with risk assessments and supplier governance.

The forum also spotlighted concrete support for SMEs. François Thill, Director of Cybersecurity at the Ministry of the Economy, presented the Cyber SME Package, which offers up to 70% financial aid for digital and cybersecurity upgrades and tax relief for investment in cyber and financial aid for R&D in cyber to support the creation of new products and services for SMEs. The initiatives aim to enhance resilience, and support NIS2 compliance through strategic guidance and funding.

Participants also engaged in a lively discussion, guided by Céline Tarraube, Adviser Digital & Innovation at FEDIL, on the government's proposed amendments to the bill of law 8364, which transposes NIS2 into national law.

The energy in the room and the level of engagement confirmed the urgency and relevance of the topic. FEDIL remains committed to supporting its members through this regulatory transition and to fostering a robust cybersecurity culture across sectors.

CONFÉRENCE : L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE SUR LE LIEU DE TRAVAIL

26 juin 2025

Le 26 juin 2025, la FEDIL a réuni un panel d'experts pour explorer un sujet aussi complexe que stratégique : l'intelligence artificielle générative (GenAI) sur le lieu de travail. Un événement enrichissant avec l'intervention des cabinets Arendt & Medernach, Clifford Chance, Loyens & Loeff Luxembourg et de Deloitte Luxembourg, qui a su conjuguer clarté juridique, retour d'expérience terrain et réflexion prospective.

Après un mot de bienvenue d'Alex Schumann, Vice-Président de la FEDIL, la conférence a essayé d'apporter des réponses aux questions fréquemment posées en matière d'intelligence artificielle, en abordant les thèmes suivants :

- Le cadre juridique actuel de l'IA et ses limites,
- Les implications concrètes tout au long de la relation de travail : du recrutement au départ du salarié, en passant par la production, la santé et sécurité au travail, la formation et le dialogue social,
- Les zones de tension entre l'IA et autres droits,
- Et : comment déployer l'IA de manière responsable et efficace en entreprise.

Un grand merci aux intervenants, M^e Jeanclaude Lacatena, M^e Emilia Fronczak, M^e Jean-Luc Putz, M^e Charles-Henri Laevens et Maurice Schubert, pour la richesse de leurs contributions ! Le tout s'est clôturé par un moment de networking, favorisant des discussions passionnantes entre professionnels autour des défis IA de demain.

Cette conférence s'inscrit dans la continuité des nombreuses initiatives que la FEDIL prend actuellement en matière d'intelligence artificielle - un sujet stratégique pour l'industrie et ses entreprises.



RGPD: le secteur de l'intérimaire montre la voie

Le secteur du travail intérimaire vient de franchir une étape importante avec l'adoption du tout premier Code de conduite RGPD sectoriel au Luxembourg. Élaboré par le Fonds de formation Sectoriel pour l'Intérim (FSI), avec le soutien de FEDIL Employment Services (FES), ce projet a bénéficié de la collaboration étroite de la Commission nationale pour la protection des données (CNPD), du soutien technique de l'ESCEM, organisme de contrôle désigné, et de l'appui juridique d'un cabinet d'avocats. Ce Code incarne la volonté forte du secteur de garantir une gestion éthique et rigoureuse des données personnelles des candidats et des intérimaires.

Entretien croisé avec Jean-Marc Prime et Marc Lebrun, les présidents actuels du FSI et de FES sur les engagements à l'égard des candidats et des salariés du secteur.

Comment est née l'idée d'un Code de conduite RGPD spécifique au secteur de l'intérim ?

Jean-Marc Prime (FSI) : L'idée a émergé dès 2019, à partir du constat que le secteur intérimaire, en raison de l'aspect triangulaire de la relation de travail intérimaire, manipule une grande quantité de données personnelles sensibles. Il fallait un cadre adapté, clair et concret pour protéger efficacement ces données et renforcer la confiance des candidats. Nous avons alors entamé des discussions avec la CNPD, qui a immédiatement soutenu notre démarche et nous a accompagnés tout au long du processus.

Marc Lebrun (FES) : Nous avons adhéré très tôt à cette initiative. Le RGPD impose déjà des obligations, mais notre objectif allait au-delà : construire un référentiel sectoriel qui aide les entreprises, en particulier les plus petites, à appliquer correctement le règlement et à respecter les droits des personnes. Le partenariat avec la CNPD a été déterminant pour garantir à la fois la rigueur juridique et la faisabilité sur le terrain.

Quels sont les apports concrets de ce Code pour les entreprises de travail intérimaire ?

FSI : Le Code couvre toutes les phases du cycle intérimaire : inscription, sélection, mission, marketing, conservation des données, etc. Il fixe des règles claires, par exemple sur la durée de conservation des données ou la confidentialité des entretiens. Ces règles ont été conçues pour protéger les personnes concernées tout en étant conformes aux exigences du RGPD.

FES : Ce n'est pas un texte théorique : c'est un outil pratique qui aide les entreprises à adopter des comportements responsables vis-à-vis des données personnelles. Il fournit aussi un tableau de synthèse, très apprécié, listant les données personnelles traitées, leurs bases légales et les modalités de transmission. Grâce au travail de toutes les parties prenantes, tout a été conçu pour être cohérent, applicable et pertinent.

Quelles garanties accompagnent ce Code pour les parties prenantes ?

FES : Adhérer au Code est un engagement fort : les règles sont juridiquement contraignantes pour les entreprises qui y souscrivent. La conformité est vérifiée par un organisme de contrôle externe, l'ESCEM, agréé par la CNPD. Cela assure un suivi objectif et rigoureux.

FSI : L'audit d'adhésion est un processus structuré, qui permet non seulement de contrôler mais aussi d'accompagner les entreprises dans leur mise en œuvre. Cette dimension pédagogique est essentielle : notre objectif est d'encourager les entreprises à progresser et à instaurer une véritable culture de la protection des données personnelles.

Quels ont été les principaux défis à relever pour aboutir à ce Code ?

FSI : C'est un travail de fond qui a duré plusieurs années. Il a impliqué plusieurs présidents successifs du FSI, de nombreux partenaires et surtout un dialogue constant avec la CNPD. Le principal défi était d'équilibrer les exigences du RGPD avec la réalité quotidienne du secteur, sans jamais perdre de vue notre priorité : la protection des personnes et de leurs données.

FES : Il fallait aussi mobiliser tout le secteur. Le FSI, de par sa représentativité et son indépendance, a joué un rôle clé. Le soutien de la CNPD nous a permis de rassurer et de convaincre les entreprises que ce Code n'est pas une contrainte supplémentaire, mais une opportunité de démontrer leur engagement pour un traitement responsable et éthique des données personnelles.

Et maintenant que le Code est adopté, quelle est la suite ?

FES : L'étape suivante, c'est la mise en œuvre concrète. Avec la CNPD, avec l'ESCEM, avec les entreprises de travail intérimaire. Cela passe par des sessions de sensibilisation, de la formation et l'accompagnement des entreprises qui s'engagent à respecter pleinement la vie privée des candidats et des intérimaires. Pour les entreprises de travail intérimaire, le processus de certification inclut un examen d'éligibilité, un rapport d'audit relatif à la sécurité des systèmes d'informations et un audit d'adhésion. Le certificat d'adhésion est valable 5 ans.

FSI : Nous voulons faire vivre ce Code. Il doit devenir une référence, non seulement dans notre secteur, mais aussi pour d'autres domaines confrontés à des défis similaires en matière de traitement des données personnelles. Nous espérons d'ailleurs que cette initiative encouragera d'autres secteurs à se tourner vers la CNPD pour élaborer leur propre code de conduite.



Un mot de conclusion ?

FSI : Ce Code est une étape majeure. Il incarne notre engagement collectif pour une gestion responsable et respectueuse des données personnelles, au service des candidats et des intérimaires.

FES : Il marque aussi un changement de culture : la conformité devient proactive, collaborative, et tournée vers la confiance. Nous sommes fiers de contribuer, avec la CNPD, à poser les bases d'une gouvernance des données à la fois exigeante, protectrice et adaptée aux réalités de terrain.

CONTACTS

FEDIL Employment Services (FES)

Roxanne Ugolini
roxanne.ugolini@fes.lu
T +352 661 450 174

Fonds de Formation dédié au Secteur de l'Interim (FSI)

Yann Le Jaudet
yann.lejaudet@fsi.lu
T +352 661 205 500



Bienvenue à nos nouveaux membres

BUREAUX DE CONSEIL

- **Forethix S.à r.l.** | www.forethix.com
- **Haca Partners S.à r.l.** | www.hacapartners.lu
- **LHive Services S.à r.l.** | www.hiveservices.lu
- **Sia Partners Luxembourg S.à r.l.** | www.sia-partners.com/fr

CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

- **H.T.S. S.à r.l. - BlackRidge Group** | www.blackridgegroup.com

CONSTRUCTION ET PARACHÈVEMENT

- **Polygone S.à r.l.** | www.polygone.lu

ÉNERGIE

- **WPD Benelux Luxembourg S.à r.l.** | www.wpd.de

ENTRETIEN ET NETTOYAGE

- **Carshine S.A.** | www.carshine.lu
- **Luxlines S.à r.l.** | www.luxlines.lu

GESTION DE PARTICIPATIONS

- **Medtronic Global Holdings S.C.A.** | www.medtronic.com

INDUSTRIE ÉLECTRIQUE ET ÉLECTRONIQUE

- **The Lunar Grid S.à r.l.** | www.skygrids.eu

PRODUITS ET SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

- **Åerd Lab S.à r.l.** | www.aerdlab.com
- **Degrés S.à r.l.** | www.degre5.com

SERVICES DIVERS AUX ENTREPRISES

- **Aztec Financial Services (Luxembourg) S.A.** | www.aztecgroupp.co.uk

SERVICES ÉLECTRONIQUES

- **Net Solutions S.A.** | www.netsolutions.lu
- **Trace Crystal S.à r.l.** | www.tracecrystal.com

TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

- **Data Design Engineering S.à r.l.** | www.datadesign.engineering/
- **OQ Technology S.à r.l.** | www.oqtec.com
- **Relotech S.à r.l.** | luxtoday.lu

Consultez l'annuaire des membres :



RÉUNION D'INFORMATION POUR LES NOUVEAUX MEMBRES DE LA FEDIL

Le 7 juillet 2025, la FEDIL a organisé une séance d'information et de bienvenue à l'attention de ses nouveaux membres ayant rejoint la fédération dans le courant des derniers mois. Cet événement a réuni près d'une trentaine de représentants d'entreprises ainsi que des collaborateurs de la FEDIL.

L'objectif de cette rencontre était de mieux faire connaître les services offerts par la FEDIL et de permettre aux nouveaux membres de rencontrer l'équipe et d'autres membres. Les différents collaborateurs ont présenté leurs activités et les grands projets en cours, offrant ainsi un aperçu précieux des initiatives et des services de l'organisation. Dans un tour de table, les nouveaux membres se sont présentés et ont exposé leur motivation à rejoindre la FEDIL.

Ensuite, les participants ont eu l'occasion de discuter et d'échanger de manière informelle lors d'un moment de networking. Cette atmosphère conviviale a permis à tous de se présenter et de nouer des contacts, renforçant ainsi le sentiment d'appartenance à la grande communauté de la FEDIL.



boldbold

boldbold

boldbold

boldbold

BOLD INNOVATION

boldbold

boldbold

Diamonds in quantum technologies and medicine

When most people think of diamonds, they picture jewelry, but researchers at the University of Luxembourg have been investigating a very different side of this material. In collaboration with international partners, they have discovered that diamonds hold promising applications in quantum technologies and medical imaging.

TURNING INSULATORS INTO CONDUCTORS

Led by Prof. Ludger Wirtz, and with key contributions from Dr. Sven Reichardt, student Amir Hossein Talebi, and Dr. Nicolò Maccaferri, the team explored how diamonds behave when a small amount of boron is added.

While diamonds are typically excellent insulators and do not conduct electrical current, adding boron atoms significantly changes their electronic properties. This transformation allows the diamond to interact with electromagnetic waves in novel ways.

Notably, the boron atoms create “holes” - positive charge carriers - within the diamond. This results in unusual electrical oscillations called “inter-valence band plasmons”. This surprising behavior suggests that boron-doped diamonds could be used to manipulate light at the quantum level, a key step toward advancing future quantum technologies.

QUANTUM APPLICATIONS

Quantum computing, quantum optics, and quantum cryptography all rely on the precise manipulation of light and energy in materials. One of the central challenges is controlling individual photons - the smallest units of light - which play a vital role in enabling quantum devices to perform correctly and efficiently.

Thanks to their unique electronic behavior, boron-doped diamonds could offer a powerful new way to guide and control photons with greater precision than existing materials, opening the door to more advanced and reliable quantum technologies.

DIAMONDS AS A DOCTOR'S BEST FRIEND

The potential of boron-doped diamonds goes beyond quantum physics. They could also play a role in medicine, particularly in nanoscale imaging.

Researchers are investigating how tiny diamond particles could help doctors visualise specific tissues or cells more clearly within the human body. These particles respond to different types of light - like infrared or ultraviolet - which makes them ideal for high-resolution medical scans.

However, Prof. Wirtz points out that “More research is needed into the biocompatibility of these nanodiamonds before clinical applications can be realised.”

THE FUTURE OF DIAMOND-BASED QUANTUM TECHNOLOGIES

Looking ahead, the University of Luxembourg plans to explore how the light released by diamond nanoparticles interacts with certain vibrations within the diamond itself. These interactions might provide the foundation for optical quantum computers.

Still, challenges remain. *Decoherence*, a phenomenon that disrupts quantum behavior through environmental noise, must be better understood and mitigated.

This is a key focus of the newly funded FNR project QUANCOM, which investigates quantum dynamics in condensed matter systems. Lead by University Professor Aurélia Chenu, the consortium of researchers aims to deepen their understanding of quantum interactions and limit the impact of environmental disturbances.

Whether used in quantum devices, optical sensors, or biomedical tools, boron-doped diamond demonstrates cross-sector potential. For Luxembourg's innovation-driven economy, this research creates new opportunities at the intersection of science and industry.



***Carte
blanche***

Et si le Luxembourg m'était conté...

« Le Luxembourg est un don du fer comme l'Égypte est un don du Nil », l'expression choc de Carlo Hemmer pour caractériser notre histoire économique entre 1870 et 1970 rappelle que c'est l'industrie qui a fait entrer notre pays dans l'ère de la modernité et de la prospérité. Les corollaires en ont été les premières vagues d'immigration, l'émergence du mouvement syndical et la mise en place de régimes de protection sociale qui sont devenus parmi les plus généreux de la planète.

« Dieu est-il luxembourgeois ? » : l'interrogation choc de mon premier chef et mentor, Norbert von Kunitzki, quand il s'interrogeait comment il était possible que le Luxembourg non seulement arrivât à s'en tirer d'affaires après la crise d'existence de la décennie 1975/1985, mais encore à continuer son développement et à augmenter continuellement son niveau de vie grâce la diversification de son économie autour de la place financière.

« Il faut que tout change pour que rien ne change », citation du célèbre Conte de Lampedusa dans son roman « Le Guépard », qui s'oppose à son inverse « Si rien ne change, tout changera » et qui caractérise le dilemme auquel notre pays est confronté aujourd'hui. Le pays légal souhaite en effet que rien ne change puisque tout va tellement bien: droit de vote réservé aux nationaux qui avec leurs conjoints ou partenaires sont de surcroît majoritairement des retraités et des agents du secteur public, systèmes de retraites et de protection sociale parmi les plus généreux au monde, organisation du travail protectrice et très réglementée, indexation des salaires garantissant le maintien du pouvoir d'achat, même en cas de survenance d'un choc extérieur, pour n'en citer que les plus pertinents.

Et pourtant, face aux chocs auxquels nous sommes confrontés,

- guerre en Europe et obligation de multiplier par trois nos dépenses en matière de défense;
- mise en cause fondamentale du libre-échange en matière de biens et de services;
- révolution technologique avec l'IA, les TICs, les nouveaux matériaux et les enjeux énergétiques;
- bouleversements démographiques et sociologiques provoqués par notre modèle de croissance se reflétant dans le doublement de notre population en deux générations qui devient de plus en plus polyglotte et a une espérance de vie toujours croissante;

- nécessité de repenser l'aménagement de notre territoire en arbitrant entre les besoins de surfaces réservées à l'agriculture (50%), à la protection de la nature (un tiers), à l'habitat, à l'économie et aux services publics pour le solde;
- les défis causés par le changement climatique et la nécessité de disposer d'énergie verte abondante et à bon prix;
- la confrontation au niveau planétaire de visions politiques, spirituelles et religieuses très divergentes;

les paramètres qui influencent notre avenir sont en rupture et donc « si rien ne change, tout changera et Dieu ne sera plus luxembourgeois ».

Face à ces ruptures et alors que le Luxembourg est dans l'incapacité de modifier unilatéralement les règles de jeu du fonctionnement des relations entre nations, la bonne méthode est certainement que les parties prenantes se mettent d'accord pour identifier les grands défis auxquels le pays est confronté et pour mettre en place une méthode efficace visant à les résoudre. C'est en résumé la philosophie du modèle luxembourgeois qui a débuté, rappelons-le, il y a exactement cinquante ans avec la question : « Face à la crise, faut-il sauver l'industrie sidérurgique » (pour perpétuer l'avenir du pays). La réponse ayant été affirmative, les parties présentes - patrons, représentants syndicaux et Gouvernement - se sont mis d'accord sur les moyens - parfois douloureux - d'y parvenir.

Pour réussir, quelques règles de conduite étaient nécessaires, à savoir

- accepter la représentativité des corps intermédiaires et ainsi se donner des interlocuteurs capables d'engager leurs ressortissants ;
- se respecter réciproquement autour de la table et dans l'espace public ;
- ne pas nier les évidences et accepter de formuler de façon claire les défis à relever et les problèmes à résoudre ;
- accepter de discuter toutes les idées et éviter de fixer des lignes rouges ;
- retenir sa communication publique sur des sujets en négociation ;
- expliciter les objectifs à atteindre qui ne peuvent se limiter au seul bon fonctionnement de l'économie, mais doivent englober des critères de justice sociale et de bien vivre pour tout un chacun ;
- avoir la volonté de chercher et, ensuite, de trouver le consensus susceptible de répondre aux défis posés.

Aujourd'hui, les défis luxembourgeois ne se limitent pas à établir la pérennité du financement du régime des pensions et au règlement du travail du dimanche.

Comme le Statec vient de l'expliquer récemment, la croissance luxembourgeoise est en panne et la productivité stagne ou baisse dans certains secteurs depuis des années. L'économie marchande ne crée presque plus d'emplois alors que l'augmentation continue de l'emploi dans le secteur public et non marchand ne crée pas de valeur marchande, mais doit être financée par l'impôt ou les cotisations sociales (et non par le produit de la vente de biens et de services). L'augmentation du coût de l'énergie, sous le double effet de la guerre en Ukraine et de la transition verte, s'analyse comme une ponction supplémentaire sur l'économie, l'ensemble étant susceptible d'aggraver les déséquilibres financiers de l'économie et des entreprises et de la sécurité sociale.

Voilà pourquoi il est nécessaire d'avoir un vrai débat et des solutions sur le futur modèle de croissance de l'économie luxembourgeoise, et en particulier sur le développement du secteur marchand, à savoir une relance de l'industrie, la consolidation des activités de service liées à la place financière, l'innovation et la création d'entreprises dans les nouvelles technologies liées au traitement des données, à l'IA, à l'espace et des mesures concrètes pour préserver la substance du secteur de la construction et de l'artisanat, toujours en crise.

Cette discussion sur le modèle de croissance avec son impact sur la productivité et le nombre d'emplois et, comme corollaire, sur l'évolution du nombre de frontaliers et de la population résidente ouvrira celle sur l'aménagement du territoire de notre pays et de la vision du Luxembourg comme métropole transfrontalière. Comment faire pour contribuer à augmenter l'attractivité et la qualité de vie des régions transfrontalières et réduire le clivage économique entre les régions limitrophes et le Luxembourg qui n'a cessé de s'amplifier depuis plus d'un demi-siècle; comment planifier les infrastructures publiques nécessaires et comment augmenter le nombre de résidents afin de réduire la pression toujours croissante des frontaliers dont la disponibilité se tarit sous l'influence de la réalité démographique en Europe.

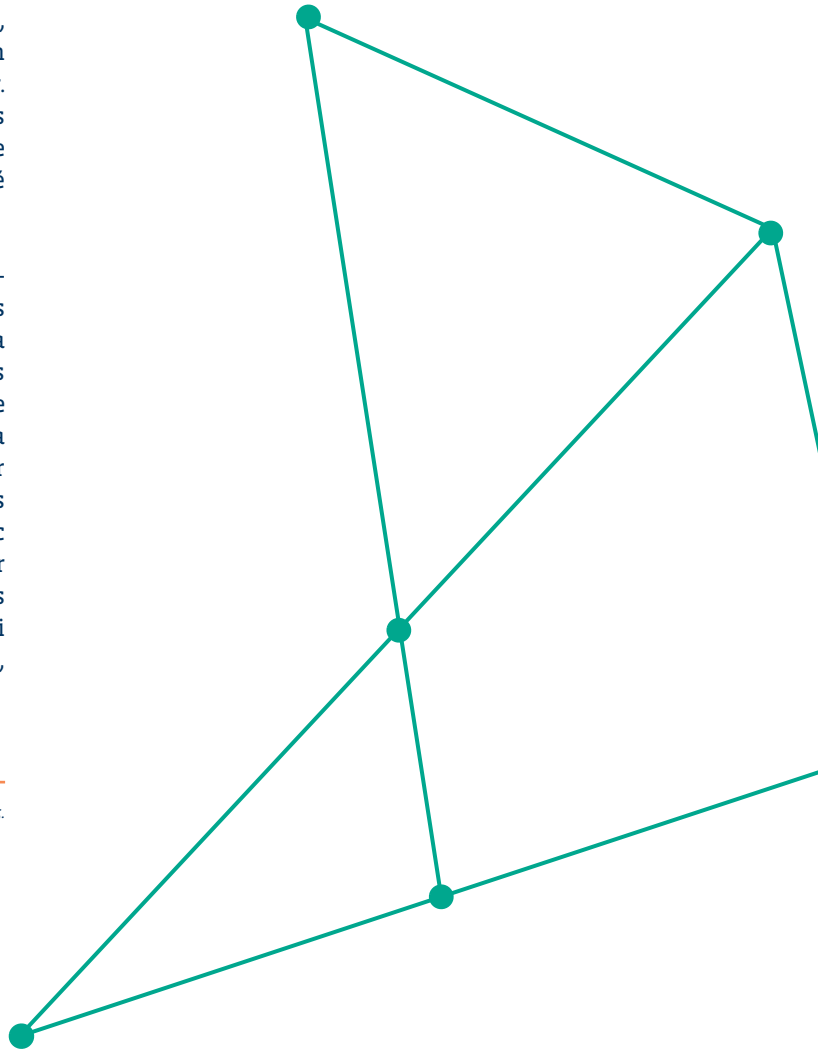
Alors qu'il y largement consensus à ce que la société luxembourgeoise reste inclusive, il sera nécessaire d'en cerner le contenu exact en termes d'objectifs de ressources minimales à garantir à chacun, de niveau de pauvreté acceptable et de protection sociale à viser - en ce compris le régime des retraites et le coût de la santé - et de mesures d'intégration à envisager.

Le corollaire en sera finalement le mode de financement du modèle économique et social luxembourgeois. Il est multidimensionnel, à savoir, d'une part, le niveau et le mode d'imposition qui sont forcément des variables à ménager avec précaution du fait que l'économie luxembourgeoise est très largement tributaire du capital et des talents étrangers ayant choisi de venir à Luxembourg, et, d'autre part, le niveau et l'efficacité de la dépense publique. Rappelons à ce sujet que dans le budget de l'État, les transferts sociaux représentent aujourd'hui 50% des dépenses, les frais de fonctionnement 25%, en particulier le coût de la fonction publique, et le solde, dont les investissements publics, l'effort de défense, l'aide internationale et les autres dépenses traduisant l'agenda politique des gouvernants, également un quart.

Le prochain chapitre de l'histoire économique et sociale luxembourgeoise reste donc à écrire. Après le siècle d'or de la sidérurgie et les cinquante glorieuses de la place financière, l'avenir est à inventer. C'est la raison d'être de la Fondation IDEA qui se veut être une fabrique d'idées axée sur le futur. C'est le sens de ses travaux récents et de ses thèmes récurrents sur la crise du logement, la vision territoriale, le couple productivité, croissance et finances publiques et la pérennité du régime des pensions.

Mon souhait est que les parties prenantes au débat - gouvernants, partis politiques, partenaires sociaux et autres forces vives en ce compris la presse - ne se limitent pas à négocier ou commenter des compromis boiteux sur les sujets stigmatisés, mais s'accordent à façonner l'avenir ensemble en prenant en compte toutes les variables de l'équation à résoudre. Les contributions d'IDEA sont destinées à y apporter des idées et des propositions qui se veulent être à la fois inclusives, réalistes et équilibrées. Celles sur les pensions avec un diagnostic rigoureux, la constatation que pour pérenniser le modèle il faut agir vite et le cocktail de mesures concrètes proposées et sont un exemple dont on pourra s'inspirer et qui va certainement bien au-delà des idées exprimées récemment, qui sont encore loin du consensus à trouver.

Texte finalisé le 11 juillet 2025.



Article :
MICHEL WURTH
Président de la Fondation IDEA

Robotax : l'innovation n'a pas besoin d'amendes

Alors que nos entreprises s'engagent résolument dans la transformation numérique et l'automatisation, l'essor spectaculaire de l'intelligence artificielle nourrit l'angoisse d'une destruction massive d'emplois, et certaines voix relancent le débat sur l'instauration d'une « taxe sur les robots ». Derrière cette idée se cache l'intention de répondre aux effets sociaux de l'automatisation. Mais en réalité, une telle taxe serait contre-productive, et particulièrement inadaptée à une économie ouverte et tournée vers l'innovation comme celle du Luxembourg. Taxer les robots revient à taxer la productivité et à pénaliser les entreprises qui investissent dans leur avenir.

L'industrie manufacturière luxembourgeoise vit une transformation profonde. Nos entreprises investissent massivement dans les technologies de l'industrie 4.0, les systèmes intelligents de production et l'optimisation basée sur les données. Ces efforts, soutenus par les dispositifs publics de RDI, les aides à la digitalisation et les programmes européens, sont essentiels pour rester compétitifs à l'échelle mondiale. Introduire une taxe sur l'automatisation irait à l'encontre de ces politiques et enverrait un signal contradictoire à tout notre tissu industriel. Ce serait non seulement incohérent d'un point de vue stratégique, mais aussi profondément décourageant pour les entreprises qui prennent le risque d'innover.

Au-delà de l'incohérence politique, il faut aussi souligner l'absurdité pratique d'une telle taxe : qu'est-ce qu'un « robot » aujourd'hui ? Un bras mécanique ? Un logiciel de planification ? Une intelligence artificielle qui remplace une tâche humaine ? Un simple algorithme capable d'automatiser un reporting financier ? Un robot aspirateur ou un robot de cuisine ? Faut-il aussi taxer les particuliers qui utilisent un robot tondeuse ou une domotique intelligente à domicile ? Jusqu'où aller ? Cette ligne est impossible à tracer de manière cohérente et ouvrirait la porte à des débats sans fin et à des régimes d'exception incompréhensibles.

En plus, ce serait une nouvelle couche de complexité administrative dont nos entreprises n'ont absolument pas besoin. Déclarations, contrôles, critères flous, ... dans un contexte où elles doivent accélérer leur transformation, les entreprises ont besoin de clarté et de simplification - pas de nouveaux obstacles réglementaires.

Enfin, l'argument selon lequel cette taxe permettrait de compenser la perte de cotisations sociales liée à la disparition d'emplois ne tient pas économiquement. Il repose sur une vision statique et défensive du marché du travail. Le vrai défi n'est pas de ralentir l'automatisation, mais de l'accompagner intelligemment : par la formation continue, la reconversion, l'adaptation rapide des compétences et l'investissement dans l'humain. Ce sont ces leviers qui permettront aux travailleurs d'évoluer vers des fonctions à plus forte valeur ajoutée et à nos entreprises de rester compétitives.

Le Luxembourg a tout intérêt à rester un pays qui encourage l'innovation, pas qui la freine. Nous devons maintenir une cohérence forte dans nos politiques publiques et continuer à investir dans les compétences et les technologies d'avenir. L'automatisation n'est pas une menace à taxer, mais un puissant levier de croissance, de compétitivité et de création de nouvelles opportunités pour notre pays.

GEORGES SANTER
*Responsable digitalisation et
innovation auprès de la FEDIL*
georges.santer@fedil.lu





PRIX DE L'ENVIRONNEMENT 2025

APPEL À CANDIDATURES

Le Prix de l'Environnement de la FEDIL vise à récompenser les entreprises dont les efforts techniques et financiers ont pour but de concilier productivité et préservation des ressources naturelles, développement durable et efficience énergétique.

Remporter le Prix de l'Environnement de la FEDIL est l'occasion d'obtenir une reconnaissance bien méritée pour l'engagement de votre entreprise en faveur de l'innovation durable et des pratiques commerciales responsables.

Le règlement et le formulaire de candidature peuvent être téléchargés sur www.fedil.lu/fr/publications/prix-de-lenvironnement-2025/

***Les candidatures sont à déposer
avant le 15 septembre 2025***



avec le soutien de

B BANQUE DE
LUXEMBOURG

Car policy : un détail contractuel à ne pas négliger

Le véhicule de fonction s'inscrit dans la liste des instruments utilisés par les employeurs pour attirer des talents et retenir leurs salariés. Toutefois, dans la plupart des cas, le véhicule n'appartient pas à la flotte privée de l'employeur et le contrat de leasing conclu entre l'employeur et le bailleur du véhicule ne lie en principe pas le salarié qui n'est pas partie à ce contrat.

En cas de rupture de la relation de travail avant l'échéance du contrat de leasing, il est utile de se pencher sur le sort du véhicule. C'est pourquoi il est recommandé sinon indispensable de rédiger une *car policy* qui circonscrit les droits et obligations respectifs des parties quant à la mise à disposition du véhicule. Encore faut-il que cette *car policy* soit rédigée dans les règles de l'art et soit portée à la connaissance du salarié afin de justifier des demandes pécuniaires formulées par un employeur à l'encontre de son salarié.

Les deux affaires récentes faisant l'objet de cette chronique se sont penchées sur des demandes de remboursement de sommes avancées par deux employeurs dans le cadre d'un leasing à la suite de la rupture de la relation de travail.

Dans la première¹ affaire, le salarié qui a été licencié avec préavis avant la fin du contrat de leasing, s'est vu exiger de son employeur la somme de 8.066,26 euros principalement pour dépassement kilométrique, sur base de l'article 7bis de son contrat de travail qui prévoyait : « [...] En cas de rupture du contrat de travail, et pour quelque motif que ce soit, le salarié est tenu sur demande de {la société} de restituer le véhicule à l'issue du contrat et de supporter tous les frais supplémentaires directs ou indirects facturés par la société de leasing dans le cadre d'une utilisation inappropriée, d'un mauvais entretien ou de tout autre négligence pouvant réduire la valeur résiduelle du véhicule (y compris dépassement kilométrique). [...] »

L'employeur a été débouté de sa demande au motif que : « *Il ne ressort pas des pièces versées en cause si le dépassement du kilométrage de 80.000 km, qui a donné lieu à la réadaptation des paramètres contractuels, était imputable à une utilisation excessive du véhicule pour les besoins privés du salarié ou à l'exercice de sa mission. La partie appelante n'établit partant pas que le dépassement kilométrique soit le résultat d'une « utilisation inappropriée » du véhicule par le salarié ou d'une « négligence pouvant réduire la valeur résiduelle du véhicule », au sens de l'article 7bis du contrat de travail. Il s'y ajoute que le nombre exact de kilomètres parcourus par {le salarié} jusqu'au 4 avril 2023 ne saurait être déterminé au vu des éléments du dossier.* »

Par ailleurs, le salarié avait remis le véhicule à l'employeur le 4 avril 2023 alors que le « *car check* » renseignant du kilométrage n'a été effectué que le 15 mai 2023 soit six semaines après la restitution du véhicule par le salarié.

Dans la seconde² affaire, le salarié a démissionné quinze jours après la mise à disposition d'un véhicule de fonction de sorte que l'employeur lui réclamait l'indemnité pour résiliation anticipée du contrat de leasing évaluée à 15.428,99 euros.

En première instance, l'employeur a obtenu gain de cause tandis que les juges d'appel ont décidé que : « *En l'espèce la quotité de l'indemnité de rupture anticipée litigieuse n'a pas été déterminée dans les documents contractuels liant les parties au litige. Ceux-ci ne contiennent pas la moindre indication au sujet de la fixation du montant dont l'appelante serait redevable à ce titre. Dans l'addendum n°2 au contrat de travail il est simplement fait référence au règlement de la Banque intitulé « Company Cars » pour ce qui concerne l'allocation et l'usage du véhicule de fonction.*

¹ Arrêt de la Cour d'appel du 6 mars 2025, n° CAL-2024-00130 du rôle

² Arrêt de la Cour d'appel du 3 avril 2025, n° CAL-2024-00407 du rôle

Même à le supposer applicable, la Cour constate que le règlement en question ne précise pas non plus le montant de l'indemnité de rupture dont l'appelante serait éventuellement redevable en cas de démission, ni les éléments par rapport auxquels ce montant pourrait être déterminé.

Les modalités de calcul de l'indemnité litigieuse sont spécifiées à l'article 14 et à l'article 7 de la convention de leasing à laquelle {le salarié} n'est pas partie et dont il n'est pas établi ni même allégué qu'il en aurait eu connaissance au moment de la conclusion de l'addendum n°2 à son contrat de travail. »

L'employeur a dès lors été débouté de sa demande.

Ces deux affaires illustrent l'importance stratégique d'une car policy rigoureusement rédigée. Au-delà de sa simple existence, c'est bien la précision des clauses qu'elle contient qui conditionne sa valeur juridique. Une politique imprécise ou lacunaire peut exposer l'employeur à des coûts inattendus, notamment en cas de rupture du contrat de travail. À l'inverse, une rédaction soignée aurait permis, dans les deux cas, aux employeurs d'obtenir le remboursement des sommes versées à titre de dommages à la société de leasing.

Un conseil aux membres : prenez le temps de relire ou de réviser au besoin votre car policy, elle pourrait bien être votre meilleure alliée en cas de litige.

ELLA GREDIE

*Conseillère affaires juridiques et sociales
auprès de la FEDIL
ella.gredie@fedil.lu*



BIL & Batipro : bâtir ensemble, malgré la tempête

Entre résilience, croissance raisonnée et ancrage territorial, le partenariat entre Batipro et la Banque Internationale à Luxembourg (BIL) illustre la force d'une relation fondée sur la confiance, l'agilité et la vision à long terme. À l'heure où le secteur de la construction affronte vents contraires, cette collaboration met en lumière une autre manière d'entreprendre, lucide et durable.

UNE EXPANSION MAÎTRISÉE, PORTÉE PAR UN ANCRAGE RÉGIONAL FORT

C'est une trajectoire entrepreneuriale comme on en voit peu. Tout a commencé en 1992, lorsque Claude Wagner arrive chez Batichimie, une petite société luxembourgeoise spécialisée dans l'étanchéité, après avoir poursuivi des études d'économie et de droit à l'Université de Strasbourg. Plus de trente ans plus tard, Claude Wagner est à la tête de Batipro, un groupe multisite incontournable dans la distribution de matériaux de construction dans la Grande Région. L'entreprise compte cinq sites au Luxembourg, six en Belgique ainsi qu'un à Thionville. Au total, près de 700 collaborateurs font aujourd'hui vivre cette structure transfrontalière, résolument tournée vers le service client.

Cette implantation transfrontalière n'est pas le fruit du hasard, mais le résultat d'une stratégie d'ancrage territorial. « Nous avons toujours cherché à concurrencer nos voisins frontaliers sur leur propre terrain, pour mieux protéger notre marché luxembourgeois », confie Claude Wagner. Une stratégie qui a permis à Batipro de se distinguer dans un secteur aussi compétitif que complexe.

Au cœur du modèle Batipro : un sens aigu du service client, une expertise technique de pointe et une capacité logistique permettant des livraisons immédiates. Loin des chaînes impersonnelles, l'entreprise cultive un rapport direct avec les professionnels du bâtiment, en quête de réactivité et de fiabilité.

UN SECTEUR EN PLEINE TEMPÊTE

Après des années de croissance régulière, le secteur de la construction connaît une période de crise, qui a été initiée en 2020 avec la pandémie de Covid-19. Depuis, entre flambée des coûts, inflation persistante, ralentissement du résidentiel et durcissement progressif des normes ESG, les acteurs de la construction font face à un cocktail de défis inédits.

« Au Luxembourg, le volume de nouvelles constructions a chuté de près de 45 % depuis 2022 », observe Claude Wagner. Résultat : les clients, eux-mêmes en difficulté, voient leur trésorerie sous pression, avec des répercussions directes sur les fournisseurs comme Batipro. « Nos clients manquent de chantiers... et donc de liquidités pour payer nos marchandises. »

Dans ce contexte, rester à flot nécessite rigueur, réactivité et anticipation. Batipro ajuste ses stocks, adapte ses conditions de paiement et cherche à préserver, coûte que coûte, la qualité de son service.

PLUS QU'UN SIMPLE FINANCEUR, UN PARTENAIRE BANCAIRE

Dans cette période exigeante, la relation avec la BIL revêt une importance capitale. Fidèle partenaire de Batipro depuis de nombreuses années, commençant par une simple relation banque-client, la BIL occupe désormais une place centrale dans la performance stratégique du groupe. Loin d'un simple lien client-fournisseur traditionnel, il s'agit d'un partenariat stratégique précieux, bâti sur un échange continu et fructueux. « Le facteur décisif réside dans la transparence, l'agilité et la faculté de structurer des solutions adaptées à la réalité du terrain », souligne Bernard Eresch, Head of Large Corporates de la BIL.

BIL accompagne le groupe à travers un portefeuille de solutions financières sur mesure : des dispositifs spécialisés de financement du besoin en fonds de roulement, financement des investissements et leasing, ainsi qu'un accompagnement stratégique des opérations de croissance externe. Cette approche intégrée fait de la BIL, d'une part, un partenaire local de confiance – fort d'une connaissance approfondie de l'écosystème luxembourgeois et de la Grande Région – et, d'autre part, une plateforme de financement paneuropéenne : un interlocuteur unique qui mobilise ses capacités de banque universelle et de banque d'investissement pour soutenir la croissance de ses clients sur leurs marchés clés en Europe de l'Ouest.

UN DIALOGUE ENTREPRENEURIAL FONDÉ SUR DES VALEURS COMMUNES

Ce qui distingue cette relation, c'est aussi la convergence d'une vision entrepreneuriale partagée. D'un côté, un serial entrepreneur luxembourgeois, ancré dans son territoire et résolument pragmatique. De l'autre, une banque historique, née en 1856 pour financer l'essor industriel du pays,

et aujourd'hui pleinement engagée dans le soutien durable de l'économie réelle.

« Ce partenariat repose sur des valeurs cardinales : clarté, engagement, proximité. Nous parlons le même langage, celui de l'entrepreneuriat », souligne Nicolas Bechara, Relationship Manager à la BIL.

Avec un point de contact unique, des circuits de décision courts et une compréhension fine des dynamiques sectorielles, la banque a su s'imposer comme un allié stratégique.

CONSTRUIRE DEMAIN, SUR DES BASES SOLIDES

Malgré les vents contraires, Batipro reste résolument tourné vers l'avenir. Le groupe planche déjà sur plusieurs projets d'expansion au Luxembourg et dans la Grande Région. Objectifs : optimiser sa logistique régionale, répondre aux exigences environnementales croissantes et continuer d'offrir à ses clients une expertise reconnue au service des trajectoires entrepreneuriales.

Cette dynamique s'inscrit dans une tendance de fond du secteur : l'intégration de matériaux à faible empreinte carbone, la rénovation énergétique, le développement d'outils numériques pour le suivi de chantier.

Banque universelle fondée en 1856 et acteur systémique au cœur du Luxembourg, la BIL accompagne les entreprises et leurs dirigeants sur leurs marchés clés d'Europe de l'Ouest, tout au long de leur cycle de vie – de la création à la transmission.

La BIL mobilise l'ensemble des leviers de financement – crédits bilatéraux, financements structurés, dettes syndiquées, placements privés et émissions obligataires –, complétés par une offre de conseil en structuration de dette, levée de capital et opérations M&A.

Leurs solutions incluent la gestion de trésorerie, les produits de couverture et des stratégies d'investissement sur mesure, tout en assurant un accompagnement sur mesure des dirigeants-actionnaires, alliant structuration patrimoniale et gestion de fortune.

UNE CONFIANCE RÉCIPROQUE, PILIER D'UN AVENIR PARTAGÉ

Dans une conjoncture volatile, les relations solides prennent une valeur particulière. Celle entre Batipro et la BIL est de

celles qui durent. Elle repose sur une compréhension mutuelle approfondie, une capacité d'adaptation, et surtout, une ambition commune : créer une valeur pérenne.

Pour Batipro, cela signifie continuer à grandir sans jamais renier son ADN. Pour la BIL, cela veut dire être un point d'ancrage fiable, au cœur des projets d'avenir des entreprises locales.

Ensemble, ils démontrent qu'un partenariat bancaire dépasse les seuls indicateurs financiers : il se nourrit de confiance, il se renforce dans les moments difficiles, les décisions partagées, et d'un engagement quotidien à bâtir durablement, quelles que soient les phases du cycle.



© Binsfeld



Publications de la FEDIL



Alerte sur la détérioration de la situation économique



Déclaration de Copenhague de BusinessEurope : “Unity and determined action to strengthen the European Union and its economy”



The Luxembourg Space Industries association GLAE signs MoU with Benelux partners to boost regional space and defense cooperation

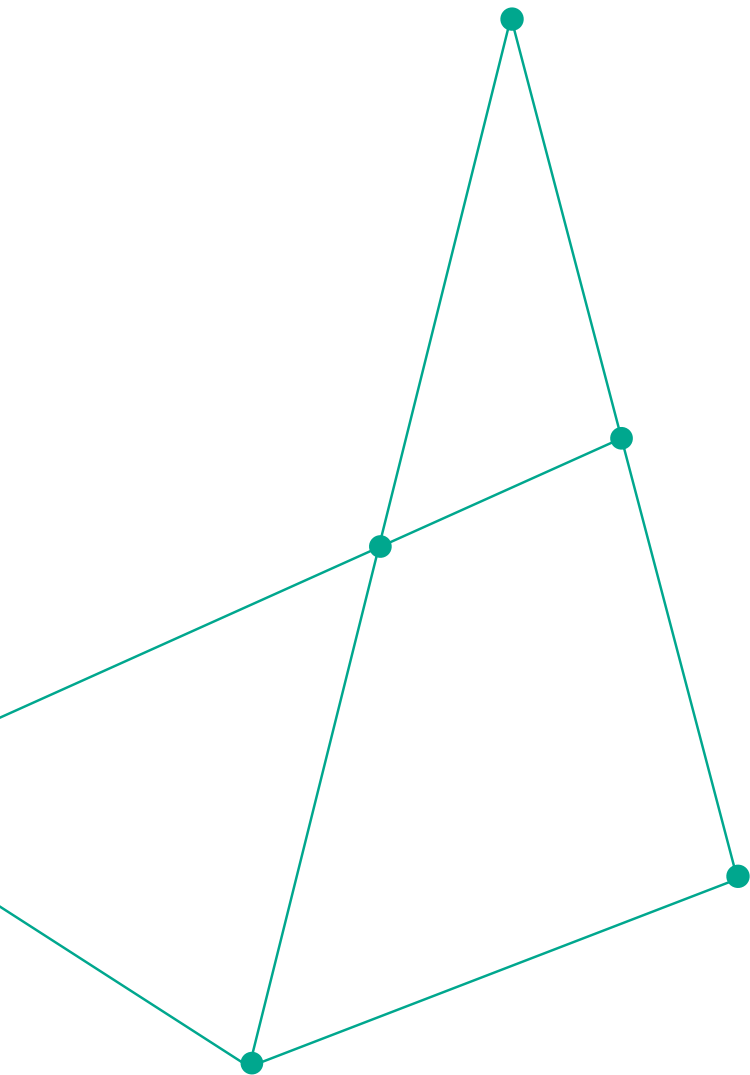


Adoption de l'IA / GenAI dans l'industrie luxembourgeoise : La dynamique s'intensifie, mais des lacunes subsistent

Plus de publications et positions sur **WWW.FEDIL.LU**



**TOUTES LES ACTUALITÉS
DE LA FEDIL ET DE L'INDUSTRIE SUR**
<https://fedil.lu/fr/publications/>



écho des entreprises

FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry

7, rue Alcide de Gasperi
Luxembourg-Kirchberg
B.P. 1304
L-1013 Luxembourg
echo@fedil.lu

Service publicité :
regie@ic.lu
(+352) 48 00 22 – 1

Éditeur :
FEDIL a.s.b.l.
The Voice of Luxembourg's Industry
R.C.S. Luxembourg F 6043
www.fedil.lu

Directeur : René Winkin
Rédactrice en chef : Laurence Kayl
Mise en page : Rodney Ndong-Eyogo
Conception : Cl. ff

Impression : Imprimerie Centrale
Paraît 6 fois par an
Tirage : 2.000 exemplaires

© Copyright 2025 FEDIL

Tous droits réservés.
Des reproductions peuvent être
autorisées en ligne par www.lord.lu.



HELLO**FUTURE**.LU

your job in industry

Sensibiliser les jeunes aux métiers techniques et scientifiques ainsi qu'aux opportunités de carrière dans l'industrie luxembourgeoise est une priorité pour de nombreuses entreprises industrielles !

Le projet HelloFuture, porté par la FEDIL, la Chambre de Commerce et le gouvernement, rapproche entreprises et établissements scolaires, contribuant à orienter les jeunes vers des filières porteuses d'avenir.

La page web de HelloFuture répertorie notamment des offres de stage, toujours très recherchées par les jeunes. Pour en savoir plus :

www.hellofuture.lu



Les partenaires du projet HelloFuture:





MORE THAN

60

YEARS OF
EXPERIENCE

AMECO
PAULY

2, route de Bissen
L-7759 Roost
Tél.: +(352) 85 97 91-1
ameco@ameco.lu
www.ameco.lu



INDUSTRIAL WELDING

- **Welded constructions** – Expertise in steel, stainless steel, and aluminium structures.
- **Certified quality** – Compliant with EN ISO 3834-2 and EN 1090 execution class 3 standards.
- **Heavy-duty capacity** – Stock of steel sheets up to 150 mm thick.
- **Advanced finishes** – Hot galvanising, professional painting booth, and sandblasting options.